

au sommaire

-L'industrie du bassin Rhin-Meuse
-Des acteurs qui investissent dans l'éco-industrie

ce qu'il faut

RETENIR

→ Le secteur secondaire est encore bien implanté dans le bassin Rhin-Meuse avec 380 000 salariés et 17 500 établissements. Chacune des régions a néanmoins suivi une trajectoire industrielle et des spécialisations historiques qui lui sont propres.

Au cours des dernières années, la chimie et le papier/carton ont fait les plus gros efforts en termes d'investissements pour la maîtrise de la pollution. Inversement, les efforts consentis par l'industrie agroalimentaire ne sont pas encore à la hauteur des espérances.



L'industrie du bassin Rhin-Meuse

Brève historique

Les régions du grand Est français, dont font partie intégrante les régions du bassin Rhin-Meuse possèdent de par leur histoire certaines caractéristiques économiques communes.

Cet ensemble qui se situe en plein cœur de l'Europe occidentale a fondé sa croissance sur les activités manufacturières traditionnelles (sidérurgie, chimie, mines, textiles,...).

Ces industries ont contribué dans un premier temps à l'élévation du niveau de vie des habitants. Toutefois, au lendemain de la seconde guerre mondiale, elles ont été confrontées à la concurrence internationale, aujourd'hui exacerbée par ce que l'on appelle génériquement : la mondialisation.

Description des activités industrielles par région

Alsace

L'Alsace demeure une région très fortement industrielle avec près de 25% des effectifs employés sur le bassin. La moitié de l'ensemble des effectifs travaille dans des entreprises contrôlées par un groupe étranger.

La diversification des activités permet de faire face à d'éventuels chocs asymétriques. On distingue :

-Les activités historiques en crise depuis longue date : le textile, le bois-papier et les industries extractives.

-Les activités en perte de vitesse depuis les années 1990 : la mécanique, les secteurs des équipements du foyer, des équipements électriques et électroniques.

-Les industries créatrices d'emploi : l'automobile, l'agroalimentaire, la chimie, la pharmacie, les composants électriques et électroniques.

Lorraine

Pôle industriel historique, la Lorraine s'est engagée depuis les années 1980 dans un mouvement de restructuration important. Les secteurs textiles, sidérurgiques et les mines notamment, ne peuvent plus faire face à la concurrence des nouveaux pays industrialisés en termes de coût de main-d'œuvre.

La filière des métaux (sidérurgie, fonderie, automobile, ...) reste malgré tout prédominante avec un effectif de 60 000 personnes et 20% de la production nationale d'acier.

La filière bois (sciage, ameublement, papier, ...) est l'autre branche majeure de l'économie lorraine où les Vosges assurent l'essentiel de la production.

Viennent enfin la chimie, le textile et l'agroalimentaire qui emploient chacune plus de 10 000 salariés.

Champagne-Ardenne

L'économie champardennaise est en partie tributaire du secteur agricole et par conséquent de l'industrie agroalimentaire et des aléas climatiques. Outre l'IAA, les activités bien implantées sont la métallurgie et l'habillement-cuir. Les secteurs en expansion sont les composants électriques/électroniques et la pharmacie/parfumerie.

A noter que seule une fraction de la Haute-Marne et des Ardennes est intégrée au bassin Rhin-Meuse.

(1) Chiffre d'affaires : somme des ventes des marchandises et des services au cours d'un exercice

(2) Valeur ajoutée : chiffre d'affaires auquel on soustrait les consommations intermédiaires

(3) Code APET60 : code servant à classer un établissement dans l'une des 60 catégories d'activités définies par l'Insee

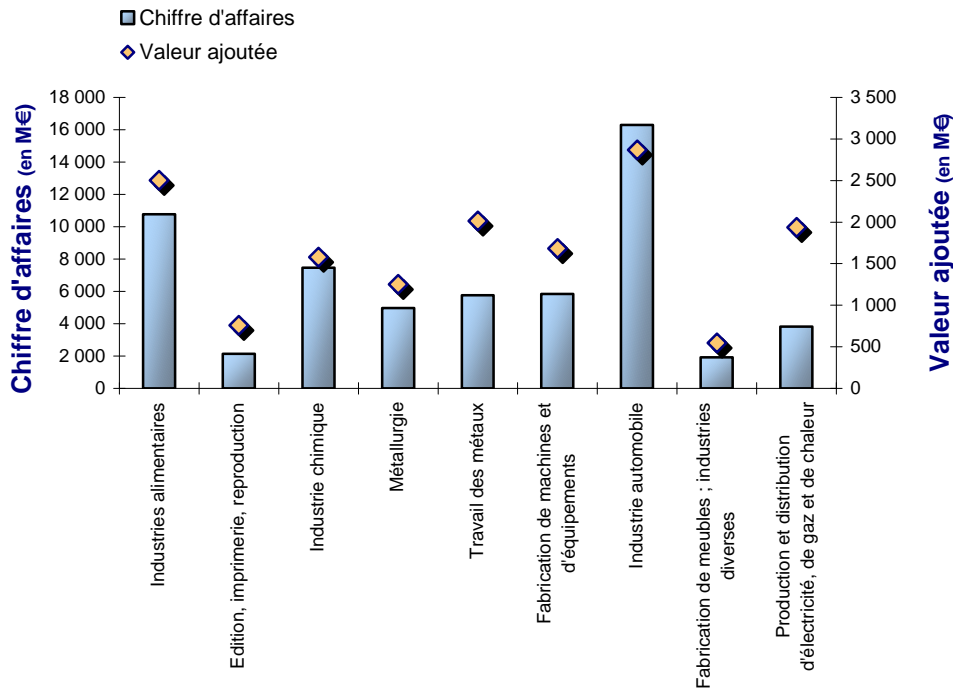


Fig.1 : Chiffre d'affaires et valeur ajoutée des principaux secteurs APET60³ dans le bassin Rhin-Meuse (2004-2005)

L'automobile constitue le premier secteur industriel français avec 14% du chiffre d'affaires¹ de l'ensemble de l'industrie. Dans le bassin cette part atteint 20%. Cette spécialisation induit cependant une relative fragilité en cas de crise durable du marché automobile.

L'industrie automobile et alimentaire génèrent en termes absolus la plus grande valeur ajoutée². Néanmoins en proportion du chiffre d'affaires, les secteurs travail des métaux et production/distribution d'électricité produisent davantage de richesses.

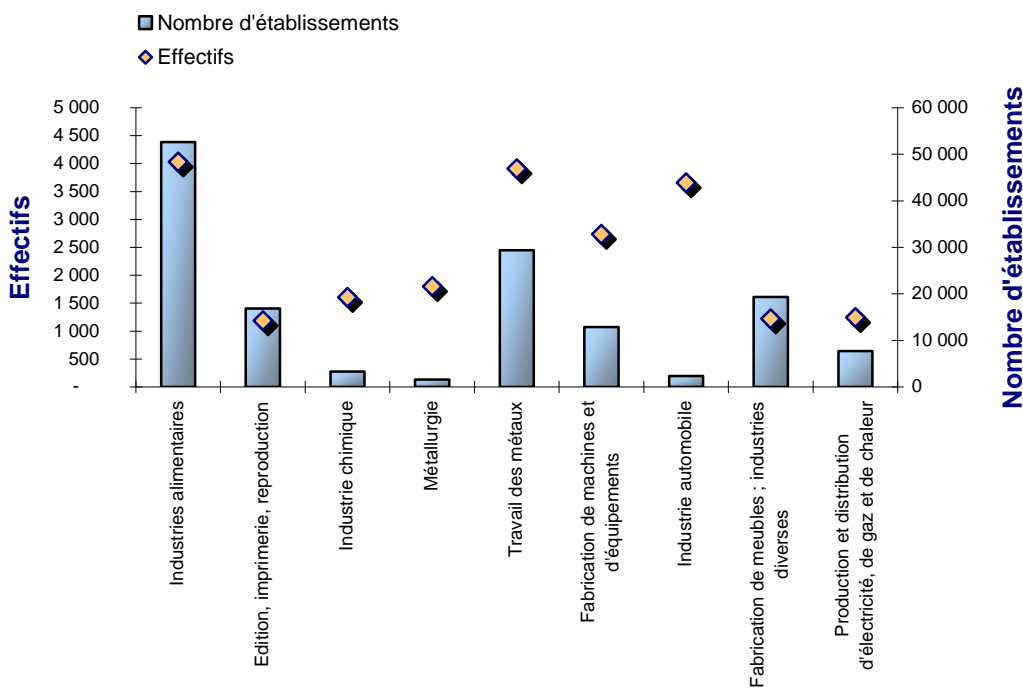


Fig.2 : Effectifs et nombre d'établissements industriels pour les principaux secteurs APET60 dans le bassin Rhin-Meuse (2004-2005)

La moitié des établissements concernent l'agroalimentaire, le travail des métaux, la fabrication des meubles et l'édition/imprimerie.

La prépondérance de l'industrie agricole se manifeste aussi par la diversité des sites de production : charcuterie, abattage, plats cuisinés, conserverie,...

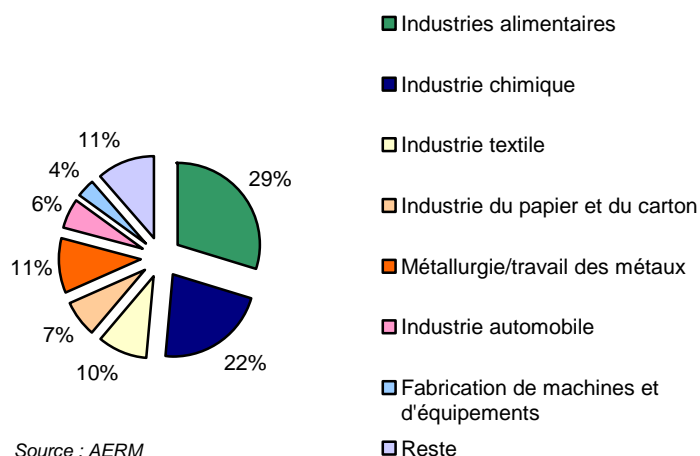
150 000 personnes travaillent dans l'industrie alimentaire, la métallurgie/travail des métaux ou l'industrie automobile ce qui avoisine 40% de l'effectif industriel total.

Malgré la tertiarisation inéluctable de l'économie, la proportion de salariés travaillant dans le secondaire est encore sensiblement supérieure à la moyenne nationale.

Des acteurs qui investissent dans l'éco-industrie

Huit secteurs contribuent pour près de 90% au montant total de la redevance de pollution industrielle perçue par l'AERM. L'industrie alimentaire et chimique, dont les principaux redevables sont respectivement Lacto Serum France et Rhodia PI représentent la moitié de ces redevances.

Cependant, les entrepreneurs ne restent pas inactifs puisqu'ils consacrent des sommes importantes à des investissements servant de base à l'élaboration de mesures de prévention et de protection de l'environnement.



Source : AERM

Fig. 2.1 : Redevances moyennes par secteur sur la période 2002-2004

Secteurs	Part du secteur dans l'effort global d'investissement	Aides de l'Agence (1997-2006)			Lignes prioritaires
		Part du secteur dans l'aide globale	Part Prêt sans intérêt	Part Subventions	
Industrie chimique	21%	18%	33%	67%	Etudes d'intérêt général, études avant investissement
Industrie du papier et du carton	16%	13%	45%	55%	Etudes d'intérêt général, ouvrages de dépollution, filière boues
Industries alimentaires	11%	14%	32%	68%	Etudes avant investissement, ouvrages de dépollution, études d'intérêt général
Industries extractives	10%	9%	19%	81%	Réhabilitation de sites, sols et sédiments pollués
Industrie automobile	7%	8%	42%	58%	Etudes d'intérêt général, Prévention des pollutions accidentelles et/ou par temps de pluie, ouvrages de dépollution
Autres	36%	38%	30%	70%	Divers

Source : AERM

Tab. 2.1 : Investissements et aides moyennes par secteur sur la période 1997-2006

Les industries chimique et du papier/carton ont consenti les plus gros efforts alors que la part de l'industrie alimentaire se révèle insatisfaisante au regard des sommes dont elle a bénéficié.

Le lien vers L'ENVIRONNEMENT

La période 1997-2006 couvre entièrement le septième et le huitième programme d'intervention (*). Les fonds alloués à la lutte contre la pollution industrielle (ligne 130) ont bénéficié jusqu'à présent à plus de 890 établissements et ont représenté près de 230 millions d'euros.

Il est difficile de dégager une tendance générale par secteur et quantifier précisément l'impact des aides (prêts sans intérêts et subventions) sur le taux de pollution. En effet de nombreuses variables entrent en jeu : la redevance brute et le chiffre d'affaires sont liés au niveau de l'activité économique, les primes et la mise en œuvre de la mesure relèvent directement de l'entreprise. La diminution des rejets industriels n'est donc pas systématiquement corrélée avec le niveau de la redevance.

Sans toutefois pouvoir en déduire une quelconque relation, on constate pour 100 euros d'aides (2001-2003) une diminution de la redevance de 1,1 euros (2002-2004).

En termes relatifs, les secteurs dont la part a la plus décliné sont le textile, la fabrication d'équipements de radio, télévision et communication ainsi que la fabrication d'instruments de précision. A contrario, la contribution des industries alimentaires et du papier/carton a sensiblement progressé.

Tout secteur confondu, les industriels ont engagé 430 millions d'euros d'investissements en vue de réduire leur émission de substances polluantes. Investissements auxquels l'Agence de l'eau Rhin-Meuse a participé à hauteur de 53%.

Au total, plus de 2300 aides ont été accordées au titre de la ligne 130, 780 (30%) sous forme de prêts et 1520 (70%) sous forme de subventions.



Le site de Rhodia PI Chalampé en Alsace

(*) Les données de l'année 2006 ne sont pas complètes.

Sources

-Insee/Insee régions
-AERM/Service des redevances

Contact

-Sophie Nicolai, Economiste DAT/AERM
nicolai@eau-rhin-meuse.fr
-Alan Zakar, Chargé d'études économiques DAT/AERM
zakar@eau-rhin-meuse.fr